L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 DECEMBRE 1856.

Imprimé et publié par [illegible] WEISSE & Co., propriétaires : [illegible] N. DUFOUR, [illegible] S. HARBY. [illegible] N° [illegible], entre Conti et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS : [illegible] DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.
[illegible] L'ABEILLE sont autorisés [illegible] abonnements *à la semaine* [illegible] *cents* pour les six [illegible] par leurs porteurs.

[illegible] ce jour.

[illegible]

[illegible] Européen.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

ORGANISATION DU CONGRES.

Rejet de Whitfield.

Rapport du directeur-général des Postes.

Washington, 2 décembre—Le Congrès s'est réuni hier à midi et s'est constitué immédiatement.

Le général Whitfield qui s'est présenté à la Chambre comme délégué du Kansas a été rejeté à une majorité de sept voix.

Rapport du directeur-général des postes.

Le rapport du directeur général des postes signale pour le présent exercice un déficit de plus de $2,700,000. Il recommande l'abolition du droit de franchise et le prélèvement de la moitié du port sur les objets qui passent aujourd'hui librement à la poste. Le directeur engage aussi le Congrès à refaire à $50,000 par an au plus la subvention payée au railway de Panama. Il demande l'établissement d'une malle quotidienne à San Francisco, laquelle sera transportée alternativement par la route de Panama et celle de Tehuantepec. Le prix du nouveau service ne devra pas excéder $200,000 par an.

Malles de l'Est et du Nord.

Mobile, 4 décembre—Les malles de l'Est et du Nord sont toutes arrivées à temps pour le bateau de la Nouvelle-Orléans.

Ohio—La crue.

Washington, 1er décembre—Les dépêches de Pittsburg annoncent qu'il y a cinq pieds d'eau dans le chenal et que l'Ohio continue à monter. Les bateaux se mettent en route de tous les points.

Marchés de New-York.

New-York, 2 décembre—Le coton est ferme; il s'est vendu mille balles aujourd'hui. La farine State vaut de $6 10 à $6 30. Le blé blanc est ferme à $1 60 et $1 71. Le maïs rouge a une tendance à la baisse. La térébenthine a été ferme à la clôture. La résine est languissante. Le riz a été calme à la fermeture du marché. Le fret est lourd.

New-York, 3 décembre—La farine, le blé et le maïs sans [illegible]. Le bœuf et le porc salés sont fermes. La graisse peu demandée.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Louisville, 3 décembre—La rivière monte et il y a 9 pieds d'eau au chenal, entre cette ville et Cairo. Le temps est au froid et couvert, et il y a eu quelque peu de neige à Pittsburg. Le fleuve continue à monter devant notre ville—4 pieds d'eau.

Affaires du Nicaragua.

Nous avions raison de dire l'autre jour que les révélations de Goicuria nuiraient à la cause de Walker. Les journaux du Nord nous apprennent que le président est fort mécontent du rôle astucieux qu'a joué ce dernier et qu'il est bien décidé à l'en punir.

Il paraît que le cabinet ignorait complètement les projets du président du Nicaragua ainsi que son alliance avec les chefs de la junte cubanaise. La correspondance publiée par Goicuria a été un coup de foudre pour M. Pierce : il y a appris avec étonnement que Walker se proposait de fonder, si la fortune lui souriait, une grande république méridionale formée de l'Amérique Centrale et de plusieurs Etats du Mexique.

M. Marcy déclare hautement que ces projets de Walker ne le surprennent pas et que ce n'est pas sans raison qu'il s'opposait à la réception du ministre du Nicaragua. On sait en effet que le Padre Vijil n'a été reconnu comme le représentant de ce dernier Etat qu'à la sollicitation pressante de M. Jefferson Davis, secrétaire de la guerre, qui a toujours eu des tendances flibustières. Depuis le nouvel imbroglio, Marcy a reconquis sur l'esprit du Président l'influence qu'il avait momentanément perdue et il se prépare à frapper un grand coup. Il commencera, s'il faut en croire les correspondances de Washington, par révoquer de ses fonctions M. Wheeler, qui représentait les Etats-Unis au Nicaragua et qui est maintenant à Washington. M. Wheeler a beaucoup contribué au succès de Walker. M. Marcy le remplacera à Granada par le secrétaire de la légation à Bogota, lequel sera chargé de lui rendre un compte exact de la situation et des événements qui s'accomplissent sous ses yeux.

En second lieu, le secrétaire d'Etat enverra à Guatemala un ministre plénipotentiaire qui ouvrira des négociations avec le dictateur Carrera et engagera celui-ci à continuer vigoureusement sa croisade contre Walker en lui promettant l'appui indirect des Etats-Unis.

Voilà les projets que l'on prête à M. Marcy, l'astucieux et honorable secrétaire d'Etat? Nous en doutons. M. Marcy n'a jamais été l'ami de Walker, et il ne pardonnera certainement pas à celui-ci de lui avoir fait essuyer un échec. Nous nous trompons fort, ou le chef du cabinet américain fera tous ses efforts, d'ici au 4 mars prochain, pour nuire autant que possible au dictateur du Nicaragua.

LISTE MARITIME.—On trouvera à notre [illegible] page la liste de navires en partance dans les ports d'Europe et du Nord, pour la Nouvelle-Orléans.

ORATORIO AU BENEFICE DES ORPHELINS.—Les chanteurs béarnais donnent ce soir à la cathédrale St-Louis un grand oratorio au profit des orphelins. Le programme est séduisant. Nous espérons que le peuple répondra avec empressement à l'appel des généreux artistes.

LE SENAT DES ETATS-UNIS.—M. Crittenden, du Kentucky, est en ce moment le doyen du Sénat des Etats-Unis. Il y est entré le 4 mars 1817. Avant donné sa démission trois ans plus tard, il fut renvoyé que le 3 mars 1835. M. Crittenden donna de nouveau sa démission avant l'expiration de son mandat, et fut remplacé en février 1841 par M. Morehead. [illegible] 1842, M. Clay ayant donné à son [illegible], M. Crittenden fut élu à sa place, et resta au Sénat jusqu'à [illegible] mars 1848, [illegible] il fut élu gouverneur du Kentucky. Il résigna ses fonctions en 1850, [illegible] dans le cabinet de M. Fillmore comme attorney général. M. Crittenden est [illegible] au Sénat pour la quatrième fois le 3 mars 1855.

[illegible] mémoire du Sénat, après M. [illegible] est M. Pearce, du Maryland; puis [illegible] MM. Bright, de l'Indiana, et Yulee, [illegible] en 1845. MM. Rusk et Houston, du Texas, et Butler, de la Caroline du Sud, élus en 1846; MM. Mason et Hunter, de la Virginie, Hale, du New-Hampshire, Bell, du Tennessee, et Douglass, de l'Illinois, élus en 1847; M. Fitzpatrick, de l'Alabama, élu en 1848, et M. Seward, de New-York, élu en 1849.

Hommage à la mémoire de feu L. Gally.

[illegible] officiers du Bataillon d'Artillerie [illegible] capitaine ALEXANDRE DEBIS à été [illegible] pour le présider, et le lieutenant [illegible] a été nommé secrétaire.

[illegible] ayant fait connaître aux officiers présents [illegible] de cette réunion, motion a été faite et [illegible] un comité de trois soit nommé, dont [illegible] le rapporteur, pour préparer des [illegible] exprimant les sentiments de l'assemblée [illegible] de leur commandant et camarade, le major LOUIS GALLY.

[illegible] et résolutions qui suivent ont été [illegible] adoptés à l'unanimité:

Attendu qu'il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui notre bien aimé commandant et camarade le major Louis Gally, du Bataillon d'Artillerie d'Orléans;

Attendu, que le corps d'officiers et les membres du Bataillon d'Artillerie sentent bien vivement cette perte, qui est une perte irréparable pour le service public;

Attendu, que la carrière militaire du major Louis Gally a été pleine de dévouement pour le service des Etats-Unis et pour celui de l'Etat de la Louisiane, qu'il s'est toujours montré officier capable, désintéressé et courageux, et qu'aucun sacrifice personnel ne lui a coûté pour assurer la prospérité d'un corps qui, par sa tenue et sa bonne discipline, cherchera toujours à être l'orgueil de l'Etat et de la ville de la Nouvelle-Orléans;

Attendu que dans la vie civile et dans la vie de famille, le major Gally a toujours été bon citoyen, soumis aux lois de sa patrie, probe, laborieux et bon père de famille.

[illegible] que les membres du Bataillon d'Artillerie [illegible] déplorent bien vivement sa perte. [illegible] que comme gage de respect à sa mémoire [illegible] soixante jours, le drapeau et les insignes [illegible] du Bataillon d'Artillerie d'Orléans seront revêtus [illegible] les officiers, sous-officiers [illegible] porteront un crêpe au bras [illegible] la poignée de leur épée et sabre, pendant le même espace de temps.

Résolu, que ceux [illegible] civil, en témoignage de [illegible] sa mémoire, les membres du Bataillon d'Artillerie [illegible] porteront un crêpe au bras gauche pendant [illegible] jours.

Résolu, Qu'une copie des considérants et résolutions qui précèdent sera transmise à sa famille, comme un témoignage de respect et de la peine bien sincère que les membres du Bataillon d'Artillerie d'Orléans ressentent à la perte de son chef.

Résolu, que copie des présentes résolutions serait adressée au *Courrier* et l'*Abeille*.

FOURNEAUX A BAGASSE.—Nous appelons l'attention des planteurs sur l'annonce que publie aujourd'hui dans nos colonnes M. Gilman au sujet de son admirable fourneau à bagasse. C'est certainement une des inventions les plus utiles que nous ayons eu depuis longtemps à constater. Ce fourneau est déjà employé dans dix-huit habitations, et donne les résultats les plus satisfaisants. Il n'a pas de barres de fer à l'intérieur; la bagasse brûle naturellement sans qu'on ait besoin d'y toucher, de la sécher dans le fourneau; elle ne forme point de résidu et les cendres sont emportées sans qu'il soit nécessaire d'arrêter le jeu des machines, etc., etc. L'annonce que l'on trouvera plus loin renferme tous les renseignements désirables.

Pour obtenir des fourneaux à bagasse, il faut s'adresser à M. E. Carver & Co, 70, rue Gravier ou à S. H. Gilman, 31, rue Natchez.

CHARBON CANNEL DE BUCKINGHAM.—MM. Crevy & Farwell, 39, rue Natchez, reçoivent le célèbre charbon cannel de Buckingham. C'est un excellent combustible, donnant peu de cendre, peu de fumée et une flamme brillante ainsi qu'une chaleur égale et extrêmement agréable. Nous ne le croyons pas inférieur au cannel anglais.

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir.—Au théâtre de la Gaîté dernière représentation de *Camille*, drame. Mlle Mathilda Heron remplira le rôle de Camille.

—Au Théâtre St-Charles, *Love and Loyalty* et *The Willow Copse*, drames.

1ère Cour de District.—Le changement de juridiction que demandaient les avocats de M. Wm. H. Garland a été définitivement repoussé. L'affaire est fixée au 14 du mois prochain.

Thomas et Patrick Hickey ont été déclarés coupables d'assaut et batterie.

Le jury a acquitté M. Jean Fonrcade, accusé d'assaut et batterie.

L'avocat de district a demandé et obtenu la mise en liberté des personnes suivantes : Justine, femme de couleur libre, accusée d'avoir recélé un esclave qui s'était évadé de chez son maître, P. Kell, G H Jamison, Joseph Fernandez, Anthony Flynn; J J Johnson; Mary Johns; Henry Brown; Richard Golder, M Pastor et Francisco Pacheco; accusés de voies de fait.

Enquête.—Le coroner a tenu une enquête, hier, à l'hôpital de charité, sur le corps d'Otto Schermann. Un baril de ciment lui était tombé sur la tête tandis qu'il travaillait à l'hôtel St Charles. Sherman était né en Allemagne et avait 26 ans.

Blessés.—John McLaughlin a été admis hier à l'hôpital de Charité. Il dit avoir été battu et blessé, en face de la nouvelle Douane, par un individu qu'il ne connaît pas. McLaughlin a reçu une balle de pistolet à la jambe.

—George C. Russell, officier de police du Quatrième District, a été grièvement blessé, mercredi soir, dans un café de la rue St Charles. Les agents ont arrêté le garçon de buvette, Frank King, qui est accusé d'avoir fait feu sur Russell. Celui-ci avait bu un verre.

Voies de fait, &c.—Isaac B. Morris est accusé devant le recorder du premier district, d'avoir battu sa femme.

Cornelius Heron, qu'un officier avait arrêté parce qu'il voulait entrer de force au théâtre de la Gaîté, a comparu, hier, devant le recorder Stith. Sa conduite en cour ayant prouvé qu'il est atteint d'aliénation mentale, le tribunal l'a envoyé à l'Asile.

Ann Martin et James Carey devront répondre à l'accusation de tentative de meurtre sur la personne de Catherine Young, dans la rue Delord. Carey est accusé de complicité.

Devant la 1re Cour.—Le recorder Stith a envoyé Catherine Brady devant la première cour de district sous prévention de tenir une maison de débauche.

—James Fox devra se présenter devant le même tribunal. Il est accusé d'avoir volé pour $780 de bijoux à M. A. L. Heine, au City Hotel.

BELLES MARCHANDISES.—J. Collon, au coin des rues Royale et Ste Anne, vient de recevoir un bel assortiment de manteaux, talmas et châles. Il vend ces articles au-dessous du cours.

Nouvelles diverses.

—On vient d'achever le recensement décennal de la population des Etats romains.—Le total est de 3,100,000 âmes. C'est une augmentation de plus de 300,000 habitants depuis dix ans, proportion qui paraît, pour le moins, égale à celle que l'on observe en France.

—La réception de M. Ponsard à l'Académie est fixée au 4 décembre; M. Ponsard doit s'y montrer très classique, et, par contre, M. Nisard, l'ancien adversaire de la littérature *facile*, doit y prendre la défense des génies obscurs et révolutionnaires : on compte sur une séance très piquante.

—Une expédition se prépare pour aller à la recherche de nouvelles traces de sir John Franklin par la voie des détroits de Behring. Le commandement doit, dit-on, être confié au capitaine George H. Richards.

—Les vendanges sont aujourd'hui terminées dans l'Allemagne méridionale. Le résultat est celui d'une bonne année ordinaire, meilleure toutefois sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

—Il y a maintenant en France quatorze stations où se font des observations météorologiques que le télégraphe apporte tous les matins au gouvernement et à l'Observatoire. Ces stations sont à Dunkerque, Mézières, Strasbourg, Tonnerre, Paris, le Havre, Brest, Napoléon-Vendée, Limoges, Montauban, Bayonne, Avignon, Lyon et Besançon.

—On lit dans le *Morning Star* : "La flottille des chaloupes canonnières à Portsmouth, qui avait récemment reçu ordre de désarmer, est aujourd'hui équipée de nouveau pour *service spécial*, et en toute hâte. On dit également qu'une escadre de la Manche va être immédiatement organisée."

—En 1658, il y a 198 ans, on ne comptait encore à Paris que 310 ou 320 carosses. A la fin du règne de Louis XV, il y en avait déjà 14,000. Aujourd'hui Paris est sillonné tous les jours par 70,000 voitures de toutes espèces, seulement pour le transport des personnes.

—Tous les murs de Paris sont couverts d'une immense affiche annonçant l'ouverture pour le 15 du Grand Café Parisien. Cet établissement, situé à l'entrée du faubourg du Temple, contiendra 6,000 consommateurs assis, sans compter les promeneurs : il y aura 86 billards, autant que de départements; tout sera donné à prix réduit.

—Les débordements de l'Indus ont coûté la vie, cette année, à plus de 4,000 personnes, ceux du Gange n'ont guère été moins désastreux. D'un autre côté le choléra, originaire de l'Indostan, comme la peste l'est de l'Egypte, a fait de grands ravages dans son pays natal.

—Le nouveau lord-maire de Londres se nomme Finis. Il est marchand en gros de comestibles, poissons salés et conserves destinés à la marine. Son prédécesseur, M. Salomons, qui est possesseur d'une immense fortune, dirige encore un établissement de tonnelier sur une vaste échelle.

—La question des loyers et celle des démolitions incessantes et indéfinies qui a tant compliqué la première, est toujours au premier rang dans les préoccupations du pouvoir en France : on assure que l'Empereur a donné ordre de suspendre jusqu'à nouvel ordre cette concurrence aux tremblements de terre.

—Le Sultan a reçu l'investiture de l'Ordre de la Jarretière. Nous trouvons à ce sujet dans une correspondance le détail suivant :

"Le chapeau a produit une impression fâcheuse sur les musulmans qui assistaient à la cérémonie. Faire présent au Sultan d'un chapeau, c'est désirer qu'il se fasse chrétien, car les Turcs se servent de cette expression : "Il a mis un chapeau," pour dire qu'il s'est fait chrétien. La cérémonie a été très longue, et par conséquent très ennuyeuse. Sa Hautesse était très fatiguée."

PARIS.—On écrit de Paris :

Un chroniqueur constatait que, par le temps qui court, ni les peintres ni les poètes ne pouvaient plus se réfugier sous les toits. Le fait est qu'à Paris les greniers sont devenus des appartements d'un prix inabordable aux artistes. Mais ne croyez pas que les caves soient plus heureuses que les mansardes. Vous savez déjà ce que coûtent les sous-sols de la rue de Rivoli (car le mot humide et infamant de cave a été supprimé du dictionnaire des locations).

Voici maintenant que dans le sous-sol du Bazar européen, passage Jouffroy, un spéculateur a fait établir un théâtre de marionnettes qui avait été disposé, il y a dix ans, par le fameux Gobert, le même qui remplissait avec tant de succès jadis le rôle de Napoléon I. Grands hommes et marionnettes! Les extrêmes se touchent dans la vie, surtout au théâtre. Toutefois les marionnettes du système Gobert sont plus grandes que celles de Séraphin; il le fallait! Si les hommes ont diminué, les enfants ont grandi!

La construction des cafés se poursuit avec une recrudescence presque furieuse. On en fonde partout sur des proportions immenses. La grosse indemnité allouée par le jury de la ville aux propriétaires du *Café parisien*, derrière le château-d'Eau, suggère sans doute aux cafetiers l'espérance qu'un coup de magique baguette de M. Haussmann les jettera quelque jour sous le coup du gigantesque marteau dont ce hardi démolisseur tient le manche.—Il n'est plus rare de lire sur les vitrines de ces établissements : 30 billards!

LA PERSE.—Une correspondance de Trébizonde, adressée à la *Presse* de Paris, donne quelques curieux renseignements sur la Perse. Nous en extrayons ce qui suit :

Ferruch-Kan n'a fait que traverser, pour ainsi dire, notre ville, il s'est embarqué après avoir assisté à un banquet splendide que lui a offert le consul de France, M. de Pontoharra. Son voyage en France ne peut que contribuer au développement de ses brillantes qualités et le préparer à l'avenir qui lui est réservé. Le choix de Ferruch-Kan pour l'importante mission qu'il remplit paraît avoir été dicté non moins par sa capacité que par la sorte de jalousie qu'avait conçue contre lui le sadrazam ou premier ministre, le véritable souverain en Perse. Le sadrazam a atteint déjà un âge avancé : tout le pouvoir est concentré entre ses mains, sans contrôle.

Avec ce système, les abus se perpétuent, les places ne sont que des moyens de faire fortune et de pressurer les populations. L'armée n'est pas payée et n'ose se plaindre, tant sont cruelles les répressions chaque fois qu'une voix s'élève contre la rapacité des chefs. En voici un exemple : le Schah passait une revue. "Vous êtes bien payés? demanda-t-il en inspectant les troupes.—Oui, oui" répondirent les soldats avec un ensemble qui attestait des ordres antérieurs.

Une seule voix s'éleva : "Non! on ne nous paie pas." On fit sortir des rangs l'homme qui avait osé dire la vérité. "Voyez ce misérable, Sire ; il ose nier ce qu'affirment tous ses camarades; il manque à la discipline, il insulte ses chefs; il faut qu'il soit châtié exemplairement."—"Qu'on le punisse," dit Nassr-eddin-Schah, sans indiquer le châtiment. Immédiatement le malheureux fut traîné derrière les rangs, et il était décapité avant que le souverain n'eût dépassé les derniers hommes du bataillon dont il faisait partie. Telle est la justice militaire en Perse.

MLLE RACHEL EN EGYPTE.—L'Egypte, où se trouve en ce moment Mlle Rachel, vient de faire éprouver à la célèbre artiste des émotions violentes et fâcheuses pour sa frêle santé. La grande tragédienne se trouve actuellement au Caire; elle y est soignée par un habile médecin français, le docteur Bruguière, établi dans le pays. On dit que son état a été jugé assez grave pour qu'on lui prescrive un silence absolu. Son traitement était commencé lorsque le tremblement de terre est venu lui faire éprouver une secousse morale plus dangereuse que les secousses physiques. Cependant la saison est si belle, le climat de l'Egypte est en ce moment si doux et si bienfaisant qu'il est permis encore d'espérer la guérison de l'illustre femme. Si, comme on aime à le croire, Mlle Rachel gagne sa bataille des Pyramides, son exemple ne pourra qu'encourager de nombreux touristes, et les voyages de santé en Egypte s'ajouteront, pour les riches familles, aux villégiatures médicales de Nice, de Cannes et des Pyrénées.

Tribunaux.

ON PEUT CONDUIRE UN EXCES DE POLITESSE.—Un monsieur, mercier de son état, et peu belliqueux de sa nature, passait dans une des galeries du Palais-Royal. Le brouillard était assez épais, et des promeneurs nombreux se pressaient le long des boutiques. Le mercier, M. Thibaud, venait de traverser un groupe serré et cheminait tranquillement, quand un promeneur lui frappe doucement sur l'épaule. M. Thibaud se retourne, croyant voir un de ses amis; il aperçoit un inconnu qui le salue très poliment.—Pardon, Monsieur, dit le nouveau venu, tenant son chapeau à la main, mais vous venez de me marcher sur le pied.—Moi, Monsieur ! vous vous trompez. L'inconnu, toujours parfaitement poli, reprend : Je vous fais observer, Monsieur, que vous me donnez un démenti.—Mais non, Monsieur, je vous dis seulement que je ne vous ai pas marché sur le pied.—C'est me dire que j'en ai menti.—Ah! Monsieur, c'est trop fort!—Monsieur, vous avez tort de crier, et surtout de garder votre chapeau sur la tête ; moi, je vous parle poliment.—C'est vous qui venez me faire une querelle d'Allemand.—Allons, reprend l'inconnu sans perdre son sang-froid, je vois que vous m'avez insulté, vous allez m'en faire des excuses ou je vous demanderai raison. M. Thibaud veut se récrier : Faire des excuses! dit-il, jamais! et quand à rendre raison, ce n'est pas vous qui m'y forcerez! L'inconnu alors, toujours poliment, lui applique un soufflet; puis, tirant une carte de sa poche, il la tend gracieusement à M. Thibaud tout ébahi. M. Thibaud s'est servi de la carte pour envoyer une assignation à son adversaire, et M. Taillandier, l'homme poli, est condamné à 100 fr. d'amende.

LA COMETE DE 1858.—M. Babinet, de l'Institut, publie dans les *Débats* les détails suivants sur la comète dont les astronomes attendent l'apparition en 1858 :

Quant aux questions que soulève cette comète, et en général les comètes, il y aurait plusieurs volumes à écrire là-dessus. Comme l'idée d'un choc nuisible à notre terre a été récemment admise dans un ouvrage d'un auteur de premier ordre, je me borne à protester aujourd'hui hautement contre toute idée de choc mécanique perceptible de la part d'une comète. Je suis en mesure de prouver que le choc d'une hirondelle décidée au suicide, et heurtant de plein vol un convoi de cent wagons entraîné par dix locomotives, serait mille fois plus dangereux pour le train en question que ne le serait pour la terre le choc simultané de toutes les comètes enregistrées dans les catalogues astronomiques. Qu'est-ce qu'une comète? C'est *un rien visible*.

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.

Les Intimes.

III.

Claire fut reçue par M. de Vignerolles, qui, venant de se fâcher tout rouge contre sa fille, pour la première fois depuis dix-sept ans, s'en donnait à cœur joie et se montrait vraiment sous un formidable aspect. Oubliant ses douleurs, dédaignant l'appui de sa canne, il se promenait fièrement dans le salon ou avait éclaté sa colère.

—Eh! mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? demanda Mlle de Varin à l'aspect d'un guéridon sur lequel gisaient les débris d'une théière et de deux tasses de riches porcelaine.

—Voilà le bel ouvrage de votre amie! dit M. de Vignerolles s'arrêtant et saluant avec ironie sa jolie voisine.... Oui da, c'est ainsi que les demoiselles de ce temps se conduisent lorsqu'on se permet, dans leur intérêt, de contrarier leurs idées, leurs projets. Elles nous jettent au nez une séditieuse opposition, elles frappent du pied comme un soldat des gardes, elles frappent du poing comme un Hercule... Ah! que c'est donc joli! n'est-ce pas? et que toutes, vous devez être fière de vos jupons!..

—Eh quoi! interrompit Claire souriant pour excuser son amie qu'elle reconnaissait à ce portrait comme aux dégâts étalés sous ses yeux, c'est Louise qui a fait cela! Vous l'avez donc bien tourmentée, la pauvre enfant?

—Je l'ai tourmentée! s'écria M. de Vignerolles; ventre-de-loup! venez vous ici, Mademoiselle, souffler sur nos tisons, ranimer la tempête!

—Ce serait, probablement, peine inutile, car vos tisons flambent d'eux-mêmes assez gentiment, car la tempête est effroyable dans ses parages. Que vous êtes donc méchant, ce soir, mon cher papa! vous ne pensez seulement pas à m'offrir une chaise.

Disant cela, Claire s'aleva, par un gracieux mouvement, le bord de sa robe pour enjamber les flaques d'eau répandus sur le parquet, et elle alla s'asseoir, avec un calme superbe, à l'angle d'un canapé.

—Au fait, puisque vous êtes là, tant mieux! reprit M. de Vignerolles à demi-vaincu par la caressante placidité de son nouvel adversaire : vous allez tout savoir.... je vous fais juge et de la querelle et de son sujet. Louise a dix-sept ans, et j'en aurai soixante dix à la Saint Urbain.... dans trois jours.... comprenez vous cela?

—Je crois que oui, répondit Claire avec une naïveté étudiée.

—Erreur! reprit le bon vieillard, vous n'y voyez goutte et votre sourire en fait foi. Mes soixante-dix ans m'annoncent une fin prochaine, car ils ne se portent pas bien, et il est de mon devoir de donner un ami, un mentor, un appui à Louise, qui puisse l'aimer, la diriger, la soutenir quand le fer de ma béquille ne se fera plus entendre ici...... Riez donc maintenant, riez donc, c'est si gai de voir un vieillard plier bagage!.....

—Vous n'avez pas de mot si mauvaise opinion, Monsieur de Vignerolles, interrompit sérieusement Mlle de Varin.

—De vous, non, car vous êtes sage et bonne; mais Louise n'a pas votre cœur.

—Vous la calomniez, et je réponds d'elle.

—Je vous dis qu'elle a répondu par un éclat de rire à mes prévoyants conseils.

—Gageons que vous vous trompez, et racontez-moi cette scène.

—Je vous la raconterez depuis A jusqu'à Z. Il y a quelques jours déjà, j'avais entamé ce gros chapitre avec Louise, qui avait tout la sourde oreille. Ce soir, au moment de prendre le thé, je me suis senti du courage et je suis revenu à la charge : Ma fille, lui ai-je dit, j'ai un bon, un excellent, un charmant mari à t'offrir. A ces mots, Louise s'est pâmée de rire.

—Voilà un premier tort atténué, puisque c'est à l'offre d'un mari et non pas à la considération de votre grand âge que s'est manifestée cette irrespectueuse gaîté.

—Bien! J'admets. Savez-vous ce que la folle m'a répondu? elle m'a dit : Mon père chéri, j'ai un bon, un excellent, un charmant mari à vous offrir. Concevez-vous cette audace! n'est-ce pas inimaginable! J'ai d'abord cru, connaissant son caractère indépendant et son esprit railleur que Louise, rebelle au mariage m'opposait, par une bouffonne apostrophe, un refus calculé. Mais, hélas! cette illusion n'a pas duré.

—Mon enfant, lui dis-je, ce n'est pas de moi qu'il s'agit, et les plaisanteries ne sont pas de circonstance.

—C'est parce qu'il s'agit de moi que je vous offre de consentir à un mariage qui n'attend plus que votre bénédiction pour combler mes vœux.

—Parlons sérieusement, et laissons ce badinage. M. Michel Furster est un jeune homme accompli; il appartient à l'une des meilleures familles de Manheim; le premier baron Furster, son ancêtre, date des croisades; il est fort riche, et ses vastes connaissances en font un gentilhomme accompli; sa mère était l'intime amie de la tienne...... C'est là le mari que je te destine.

—Moi père, puisqu'il est bien entendu que c'est de moi et non de vous qu'il s'agit dans cette affaire, me répondit Louise en appuyant sur ce dernier mot, permettez-moi de vous donner franchement les raisons qui me portent à rejeter votre candidat. Nous n'avons pas, vous et moi, les mêmes idées sur la noblesse.....

—Nous n'avons pas les mêmes idées! m'écriai-je stupéfait.... Et pourquoi cela?

—Parce que nous sommes, vous et moi, chacun de notre temps. Vous aimez les gens qui ont des ancêtres, et je leur préfère, moi, les gens qui sont eux-mêmes des ancêtres.

—Malheureuse! dans quel club as-tu pris ces maximes?.... es-tu devenue jacobine ou cordelière?

—Ces maximes sont très aristocratiques, à mon avis. Je ne préfère pas Louis XVIII à Henri IV, pas plus que Louis le Débonnaire à Pépin-le-Bref.... Je vous prie, en grâce, de me laisser expliquer. Votre Michel Furster, de Manheim, tout baron qu'il peut être, si riche et si savant qu'il soit, me serait profondément indifférent, si vous ne vous donniez pas la peine de me l'offrir; mais puisque vous le chaperonnez, je l'ai en aversion, car il menace ma liberté, mon repos, mon bonheur; et, pour moi, c'est quelque chose.

Malgré la forme cavalière de ce discours, continua M. de Vignerolles, j'allais en accepter les conclusions, c'est-à-dire reprendre ma proposition pour la formuler autrement, lorsque Louise ajouta en me regardant d'un œil brillant et mutin :

—Pour apaiser votre souci à mon sujet, je dois vous déclarer que j'ai fait choix d'un mari.

—Sans me consulter? m'écriai-je.

—Eh mon Dieu! ai-je eu le temps de me consulter moi-même?

Cette réponse faillit me jeter à la renverse; je crus rêver en l'écoutant, et comme je me taisais, Louise reprit :

—J'ai une opinion toute faite sur les fiançailles : elles doivent être spontanées : un mari se prend avec les yeux, avec le cœur, et non pas avec les chiffres d'un calcul de probabilités; vous m'offrez M. le baron Furster, moi je vous offre M......

Ici elle s'arrêta court, et comme honteuse de cette inconcevable sortie.

—Achevez, lui dis-je, nommez-moi cet heureux mortel.

—Je ne sais pas son nom.

Je me pris à rire et elle en fit autant, car c'est le diable que cette enfant-là.

—Comment! vous ne savez pas le nom de votre fiancé?

—C'est la pure vérité; mais je peux vous le dépeindre, pour peu que vous y trouviez plaisir.

Et comme je lui faisais de la tête un signe affirmatif, elle partit comme un trait, et me déroula, sans souffler, une kyrielle de qualités qui posaient ce personnage en héros de la trempe de ceux qu'on rencontre dans le fatras prétentieux des Soudéri et consorts. Je bayais aux corneilles; mais à certains souvenirs, je crus reconnaître le quidam. Je me rappelai avoir vu à une soirée de Mme d'Ervilly, à Poitiers, l'hiver dernier, un militaire qui revenait alors d'Italie et qui s'était glissé dans ce salon difficile, à l'aide de quelques lauriers...... J'emprunte ici le langage des gazettes du jour.

—Eh bien! dis-je à Louise, je vais vous renseigner en vous nommant la personne en question.

—Vous le connaîtriez! s'écria la jeune fille en me sautant au cou pour m'embrasser, malgré ma résistance.

—Je crois le connaître. Ce jeune homme peut avoir vingt-cinq ans.

—C'est cela, dit-elle, en fixant sur mes yeux un regard étincelant.

—Il est svelte et bien tourné; il a de petites moustaches noires assez fièrement troussées.

—C'est cela.

—Son visage, passablement distingué, est d'une pâleur maladive.

—Oui, oui, c'est cela; mais vous faites un procès plutôt qu'un portrait...... continuez.

—Il est militaire.

—Je le crois.

—Il a été blessé l'an dernier en Italie.

—Je l'aurais parié.

—C'est au bal de Mme d'Ervilly que vous l'avez vu le 25 janvier.

—Ah! merci, mon Dieu! Eh bien! cher père, comment pouvez-vous songer à M. Furster quand vous avez ce trésor sous la main?

—Parce que ce trésor s'appelle M. Gontier.

—Gontier! répéta Louise avec ravissement, quel joli nom!

—Parce que ce M. Gontier, dont le nom ne me semble pas, comme à vous, si joli, est un petit bourgeois dont le grand-père labourait, il y a de cela quelque soixante ans.

—Raison de plus. C'est un ancêtre.

—Ah! vous abusez, ma fille.... Vous oubliez, compromise avec ce jeune homme!

—Je ne comprends pas votre question.

—Auriez-vous conté ses chansons?

—Il ne m'a pas adressé la parole.... Je l'ai vu, je l'ai deviné, je l'aime, cela me suffit, et avec votre permission je l'épouserai.

—Plutôt mourir que de vous donner cette permission!

—Plutôt mourir que de devenir la femme d'un autre!

—Vous épouserez M. le baron Furster....

—Jamais!

—Vous l'épouserez avant trois semaines à dater de ce jour.

—Dans trois semaines à dater de ce jour, votre fille sera promise à M. Gontier ou enterrée.... Vous verrez et je suis de parole.

—Je vous annonce qu'appelé par mon invitation, M. le baron Furster arrivera cette nuit à Vignerolles.

C'est une trahison dont vous rendrez compte à ma mère, s'écria Louise.

Et frappant du poing sur ce plateau, elle mit en pièces toutes ces porcelaines.

Après ce bel exploit, elle me quitta furieuse et en larmes pour aller s'enfermer dans sa chambre, où elle veut, m'assure-t-on, se laisser mourir de faim.

—Je me charge de la faire déjeuner demain de très bon appétit; rassurez-vous, mon cher papa, dit Claire en prenant la main du vieillard avec une angélique douceur...... N'allez vous pas pleurer?

—Eh oui! je pleure, car j'aime d'adoration cette enfant qui fait le désespoir de mes derniers jours.... Ah! je me suis bien trompé, et je commence à récolter les fruits amers dont ton père m'a menacé, ma bonne Claire. Je croyais qu'en applaudissant à tous les caprices de Louise, je me l'attacherais au moins par la reconnaissance.... Je vois trop tard le gouffre où m'a entraîné ma faiblesse.

Voilà que vous exagérez le mal à votre tour. Louise n'est qu'une enfant gâtée; son esprit est trop vif, peut être trop supérieur pour la modestie de notre sexe, mais son cœur est infiniment bon et corrige sa tête. Si elle n'était pas ainsi, je ne l'aimerais pas avec tant de dévouement..... Vous verrez que ce gros orage se dissipera, qu'un beau rayon de soleil chassera ces noirs nuages!

—Je compte sur toi, chère petite! Tu es une perle fine.... tu plaideras la cause du baron, et par conséquent la mienne.... Eh bien! maintenant que tu connais la question, ai-je su tort ou raison?

—Vous avez eu tort.

—Comment! s'écria M. de Vignerolles, s'apprêtant à un nouveau combat.

—Vous avez eu tort de vous y prendre mal pour avoir raison.

—Au diable vos finesses! les femmes des fagots d'épines.

—Je suis trop polie pour vous dire que les hommes sont des maladroits, mais j'essayerai de vous le prouver.

—Prouve le moi en faisant le mariage de Louise et du baron.

—Ne pourrai-je pas le prouver en vous faisant accepter, de bon cœur, M. Gontier pour gendre?

—De bon cœur! Jour de Dieu! Ce serait un peu violent! Ne travaille pas à cela au moins.

—Je ne travaillerai qu'à votre bonheur. Au revoir, cher papa; maintenant que me voilà bien renseignée sur la maladie de Louise, je vais l'aller soigner ... dites-moi bon soir bien gentiment!

—Viens que t'embrasse.

—Et surtout ne vous piquez pas aux épines du fagot.

—Je voudrais avoir deux Furster, marmotta M. de Vignerolles en voyant Claire s'éloigner : l'un pour Louise, l'autre pour cette bonne petite chatte à pattes de velours. Après tout, cependant, si le baron Furster n'est pas aimable.... dam! sa noblesse, son savoir, sa fortune pourront bien avoir tort. Elle a tant d'esprit, ma Louise, tant de finesse! Et puis, c'est vrai que nos filles se marient pour elles et non pas pour nous.... Ah! bah! je ne suis qu'un vieil enfant; je me laisse mener par le bout du nez, et c'est ce diable de Varin qui m'a poussé.... sortir ce soir, de mes habitudes. Je parie que le baron va m'arriver avec une figure de croquemitaine et des manières de Patagon. D'abord, s'il me déplait, tant pis pour lui!..... je le crois bien.... je le crois bien!

M. de Vignerolles donna cours pendant près d'une heure à ce monologue décousu, et ne fut tiré de sa monotone rêverie que par le fouet d'un postillon et les grelots d'un attelage galopant sur le sable de la grande avenue.

—Voilà mon homme! s'écria-t-il; inspectons-le du haut en bas, et s'il n'est pas au moral comme au physique, tiré à quatre épingles.... bernique! va-t-en voir s'ils viennent, Jean; va-t'en voir s'ils viennent.

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

VERITABLE
Scheidam Schnapps.

GENIEVRE DE VANDEVEER ou [illegible] SCHNAPPS. [illegible] Cet article est particulièrement recommandé [illegible] véritable Scheidam Schnapps [illegible] Genièvre médical de Vandeveer ou vrai Scheidam Schnapps [illegible]

J. WRIGHT & Co. 21 et 151 rue de Chartres.

Aux hommes de goût. [illegible] Washington street, Boston. A vendre à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY. *La Merveille du monde.* [illegible] A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres. Agence générale pour le Sud et l'Ouest.

Mortalité parmi les enfants, au Sud. [illegible] **Vermifuge Canadien de Winer** [illegible] J. WRIGHT & Co., 21 et 151 rue de Chartres.

Les célèbres pilules du Dr Dupont [illegible] Hémorrhoïdes internes [illegible] Bureau, 76, Nassau street, New York. A vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres, Nouvelle Orléans.

Lorsque Machaon, médecin grec, fut tué, Homère dit en parlant de lui : "Un bon médecin vaut autant qu'une armée." [illegible] **Pilules d'Ayer pour les catarrhes** [illegible] J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres. Et par tous les pharmaciens de la ville.

Une autre bouteille—Guérison étonnante. JOS B. HALL & Co nous adressent la lettre suivante : Presque Isle, comté Aroostook, Me, 24 avril 1854. [illegible] Wm CLARK. Salmon Brook, comté Aroostook. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

UNE HALEINE EMBAUMEE.—Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" [illegible] A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Almanach d'adresses (Directory) pour 1857. TOUTES les personnes qui ont changé de bureau ou de résidence [illegible] J. BYGATT & Co.

Effet étonnant d'une seule bouteille des AMERS dans un cas grave de dyspepsie. Philadelphie, 20 mars 1856. Mon cher Monsieur,—J'avais la dyspepsie depuis cinq ans; [illegible] Amers Allemands de Hoofland [illegible] ELIZABETH GADE, No 12, Carter's Alley. Au Dr. C. M. Jackson. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. A vendre par J. WRIGHT & Co.

Apprenez l'Anglais! *IL LE FAUT.* C'est indispensable dans ce pays! [illegible] *AVEC DES AMERICAINS,* [illegible] H. LEUCKSERA DEPENDU. **de parler une autre langue que l'Anglais.** *Il y a aussi un cours de Français et d'Espagnol.*

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA. FALLECIMENTO. Falleceu hontem as 10 horas da manhaa o Sr PIETRO ESTIMIA, de idade de 41 annos, natural de Napoles e membro desta Sociedade. Os membros que compoem a dita sociedade sao rogados de assistir hoje as 2 1/2 horas da tarde, na salla de baile de Orleans entre as ruas de Royal e Bourbon, para attenderem ao seu funeral. Por ordem do Sr Presidente. JOSE F. ABANTES, Secretario. N. O. 5 de Dez. de 1856.

Un service funèbre, en mémoire de feu NUMA PERRILLIAT, sera célébré à la Cathédrale St Louis, samedi 6 décembre à 8 heures précises du matin. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont priés d'y assister. 5 déc

Marié, le 30 novembre, à Clark Hall, Dumfriesshire, par le Rév. J. M. Averis, de St-Mary, M. WM MURE, consul de Sa Majesté Britannique, à LUCY VIRGINIA, fille unique de M. THOS HOLT OLIVER, de Manor House, Weston, près Bath, (Angleterre.)

COMPAGNIE DES STEAMSHIPS FRANCO-AMERICAINS. [illegible] FRANÇOIS ARAGO, cap. Gilbert [illegible] LEOPARD DUPASSEUR & Co, 81, rue Douane, J. P. WHITNEY & Co, 33, rue Carondelet, Agents.

Le Fourneau à bagasse. PATENTE le 4 décembre 1855 [illegible] S. H. Gilman [illegible] E. CARVER COMPANY, No 70, rue Gravier. S. H. GILMAN, No 31, rue Natchez.

Avis aux Dames. MAISON J. COLLON, Encoignure Royale et Ste Anne. [illegible] Manteaux, Talmas et Châles pour dames. [illegible]

Au nouveau magasin de glaces de **G. DUPUY,** 61 Royale, entre Bienville et Douane. [illegible]

Charbon! Charbon! Nous vendons en ce moment et sommes prêts à livrer, en quantités au gré des acheteurs, le célèbre charbon cannel BRECKENRIDGE. [illegible] CREEVY & FARWELL, Agents, 39, rue Natchez.

AVIS.—MM MICHON & DESPORTES prient le public de ne pas accepter le check No 300 de $47 50 du 4 courant, payable au porteur, sur la banque de l'Etat. [illegible]

Graines fraîches de la nouvelle récolte. Reçu par le navire Southern Eagle, du Havre : carotte longue, [illegible] J. MENARD, no 181, Vieille Levée, entre Quartier et Hospital.

Cigares de la Havane. 1,780,000 cigares de qualités et marques assorties [illegible] LABORDE & XIQUES, 36 Nlle-Levée, en face de Natchez Alley.

SUCRE—127 caisses sucre jaune et brut de la Havane, en douane et à vendre par LABORDE & XIQUES, 36 Nlle-Levée.

Institutrice. UN jeune homme qui a enseigné le français et l'anglais pendant quatre ans dans un collège [illegible] Adresser A. B. au bureau de ce journal.

A vendre. UNE MACHINE A VAPEUR, de la force de 5 à 6 chevaux. [illegible] M. A. ROBO.

MULAT—100 caisses Vieux Muscat, à vendre par LOUIS F. MAXENT, 58, rue Toulouse.

Dames de magasin. ON demande deux dames de magasin [illegible] s'adresser à Mme E. W. TORKES, rue du Canal.

C. DUHAMEL, *OPTICIEN, RUE DE CHARTRES No 80.* VIENT d'importer un grand choix de LUNETTES et de VERRES; de LORGNETTES DE THEATRE, [illegible]

$100 de récompense. [illegible] G. W. SOUBRAN, No 8, rue des Magasins.

ATTENTION. Ventes d'habillements d'hiver, chapeaux, casquettes, &c. [illegible]

Ventes à l'encan par Beard & May. [illegible]

Leçons de piano. M. ALEXANDRE PLANDRY, professeur de piano, informe le public [illegible]

Leçons de Piano. DESIRE DELCROIX, professeur de piano, de retour à la Nouvelle-Orléans [illegible] S'adresser au No 115 ou 206 rue de Chartres.

A. CANDIDE, *Rue Chartres, 92, près Conti.* SPECIALITE DIAMANTS. **Bijouterie française.** [illegible] A. Candide se charge des montures en brillants.

AVIS AUX DAMES. LAZARE & LEVANSAUR, 8 et 10 rue de Chartres près Canal.

J. RIVIERE & HICKMAN, Marchands de comestibles, en gros, [illegible]

ALMANACHS! VINGT-CINQ MILLE Almanachs pour 1857 [illegible] LELIEVRE, 21, rue Royale.

La Maison LELIEVRE [illegible]

Chocolat à la crème [illegible] G. LAVIE, 21 rue St-Charles.

[illegible] **Bijouterie fine, française, allemande et américaine.** LION & PINARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Marbre!.... Marbre! [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

Catalogne! Catalogne! [illegible] P. GELPI, 129 Vieille Levée.

[illegible] DUNIZE & IKEN, enc. Royale et Conti.

Conseiller des Dames. [illegible] Vor. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

[illegible] LANATA FRERES. [illegible] NUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

POMMES de terre [illegible] DONNELLY, BEEZINA & Co.

Grands vins de Bordeaux. [illegible] SCHROEDER & Co, 21 rue St Charles.

Grand Concert Sacré AU PROFIT DE L'ASILE DES ORPHELINS DE STE MARIE, *A LA CATHEDRALE ST LOUIS.* LES CHANTEURS MONTAGNARDS BEARNAIS ont généreusement offert de donner un grand concert sacré à la Cathédrale St-Louis, au profit de l'Asile Ste Marie, VENDREDI, 5 décembre 1856, à 7 heures du soir.

Sociedad Espanola de Beneficencia Mutua. Los miembros de esta Sociedad se reuniran en Asamblea General el sabado 6 del corriente, á las seis en punto de la tarde, en la Sala de Orleans, para tratar de asuntos interesantes á dicha Sociedad. Se recomienda la mayor puntualidad. De orden del Presidente. LEON G. DE VILLEGAS, Secretario.

Objets trouvés. MAUGE, coiffeur, encoignure Bienville et Chartres [illegible]

AVIS AUX ACTIONNAIRES. *Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.* UNE élection de six directeurs pour l'année courante aura lieu, au bureau de cette Compagnie LUNDI, 5 janvier prochain [illegible] N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Habillements pour jeunes gens, garçons et enfants. F. MALARD & CO., *NOS. 58 ET 60 RUE DU CANAL, ENC. VIEILLE LEVEE.* [illegible]

SOIRIES ET BRODERIES RICHES. D. P. SCANLAN & Co, *Nos 12 et 14, rue de Chartres.* [illegible]

AVIS. [illegible] EMERSON & HUNTINGTON [illegible]

DEMANDE. [illegible]

Librairie Nouvelle, 167, RUE DE CHARTRES [illegible] J. TACON.

1857. EN VENTE à la *LIBRAIRIE NOUVELLE*, un choix des meilleurs ALMANACHS [illegible] J. TACON, 167 rue de Chartres.

Nouveaux vêtements de choix, REÇUS PAR LE BLACK WARRIOR. **ALFRED MUNROE & Co.** *No 34, rue des Magasins, encoignure Gravier.* [illegible]

Agence de Douane. [illegible] L. J. CORON.

[illegible] V & E MAGNAN, 20 rue St Louis.

LEON GIROUX, 148, RUE DU CANAL. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, *Rue de Chartres, No 19.* [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

GANTS! REÇU par le steamer Alma: 300 douzaines GANTS DE PEAU [illegible] ADOLPHE BLACHE, 19 rue Royale.

ON demande une négresse, blanchisseuse repasseuse. S'adresser au No 73, rue des Magasins.

Aux Dames. [illegible] A. ROUSSET & Cie.

Poudre de Riz Véritable. [illegible] A. ROUSSET & Co.

Aux Amateurs de Tabac Caporal. [illegible] G. LAVIE.

374 barriques Ale fort et mousseux de Harvey [illegible] O VALETON & Co.

200 barriques, bouteilles et demi bouteilles [illegible] O VALETON & Co.

[illegible] LOUIS F. MAXENT.

Champagne. 30 paniers de 12 bouteilles crème de Bouzy [illegible] FERRIS & MURDELOUR.

25 [illegible] Crosse & Blackwell [illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co. *Loterie de l'Académie Militaire du Sud.* CLASSE K. Pour être tirée publiquement dans la ville de MOBILE, Ala, MERCREDI [illegible] décembre 1856 [illegible] JOHN HURTEL et W. W. McGUIRE [illegible] 30,000 billets—3,280 lots. [illegible] Plan de la Loterie. [illegible] S. SWAN & Co [illegible]

AU PUBLIC. [illegible] JOHN GAUCHE.

Université de la Louisiane. [illegible]

Changement de magasin. [illegible]

CHANGEMENT D'ATELIER, 132, rue du Canal. **Robert Gschwindt,** *PEINTRE ET PORTRAITS.*

Peintre en portraits. M. H. HARDING [illegible]

NEW EAGLE WAREHOUSE No 3. [illegible] A. BOULANGE.

AVIS AUX DAMES. [illegible]

Lustres et Candélabres pour gaz, de corridors, etc. [illegible] HENDERSON & GAINES.

Argenterie pure. [illegible] HENDERSON & GAINES.

CHARBON. Cannel anglais. [illegible] C. H. WILLARD, Agent.

[illegible] LOUIS DUCOURNEAU.

REÇU, TOUT RECEMMENT, AU **Magasin à bon marché,** 185........*RUE DU CAMP*..........185 [illegible] HORACE HARBY.

Maisons et Terrains à vendre. [illegible]

A LOUER. [illegible] PAULIN LEBLANC.

A louer. [illegible] BERNARD TURPIN.

PAPIER. [illegible] P. DUREL & Co, 87 rue de Chartres.

LE Dr JULES CARTIER, médecin homœopathe, offre les services de sa profession au public de la Nouvelle-Orléans. [illegible] AD. CARTIER, rue de la Douane, 167, entre Dauphine et Bourgogne.

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 22 Novembre 1856. [illegible] O. DEBUYS.

Alexis & Levis, *Pharmaciens-droguistes, 49, rue Royale.* [illegible]

Cognac fin, Feuillards et Vinaigres de Orléans. [illegible]

AVIS. LA Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens de la Nouvelle Orléans a commencé aujourd'hui ses opérations [illegible] Directeurs— [illegible] A. SCHREIBER, secrétaire.

[illegible] H. MEUGENS.

B. F. SIMMS, *Courtier de marchandises et de produits.* No 32, BANK PLACE, et No 3, RUE NATCHEZ.

Fabrique de Fleurs artificielles, 70, rue Bourbon. **Mme A. FOURNIER** [illegible]

DUBOIS & LAMANIERE, 45 rue Conti. [illegible]

Loterie par la Chiromancie. *OU L'ART DE LIRE L'AVENIR DANS LA MAIN.* [illegible]

Thomas C. Payan & Co No 74, RUE DU CANAL. *Manufactures : Nos 118 et 130, rue Duane, New-York. Et Nos 109 et 111, rue Broad, Newark, New-Jersey.* [illegible] VETEMENTS POUR HABITATIONS. [illegible]

MONTRES! CHRONOMETRES! B. DOURS, IMPORTATEUR DE MONTRES, D'OUTILS et Fournitures d'Horlogerie, 19, RUE DU CAMP—AU PREMIER. [illegible]

Montres, Bijouterie et Argenterie. E. FEYTEL, No 6, rue Chartres. [illegible]

Le Dr T. ARNOUX, *Chirurgien Dentiste.* [illegible]

Dr L. DUPERRON, dentiste, *Rue Royale, No 86.* [illegible]

JEAN AUGE, coiffeur, *Encoignure Bienville et Chartres, 63.* [illegible]

LION & PINARD, 66 et 68, RUE ROYALE, Encoignure Bienville. [illegible]